



VeysonnazInfos

N° 25 août 2022 — spécial rentrée scolaire

Plan de scolarité

Ouverture des classes	Jeudi 18 août 2022, le matin
Clôture des classes	Vendredi 23 juin 2023, le soir

Vacances et congés

Automne	Du mercredi 12 octobre 2022, à midi	au lundi 24 octobre 2022, au matin
Toussaint	Mardi 1 ^{er} novembre 2022	
Immaculée conception	Jeudi 8 décembre 2022	
Noël	Du vendredi 23 décembre 2022, au soir	au lundi 9 janvier 2023, au matin
Carnaval	Du vendredi 17 février 2023, au soir	au lundi 27 février 2023, au matin
Pâques	Du jeudi 6 avril 2023, au soir	au lundi 17 avril 2023, au matin
Ascension	Du mercredi 17 mai 2023, à midi	au lundi 22 mai 2023, au matin
Pentecôte	Lundi 29 mai 2023	
Fête-Dieu	Jeudi 8 juin 2023	

Horaires des classes

CENTRE SCOLAIRE VEYSONNAZ

Matin

Sonnerie	08h00
Début des cours	08h05
Récréation	09h35
Fin des cours	11h25

Après-midi

Sonnerie	13h25
Début des cours	13h30
Récréation	15h00
Fin des cours	16h05

Les enfants doivent être présents dans la cour d'école, au plus tard, au moment de la sonnerie.

CENTRE SCOLAIRE CYCLE D'ORIENTATION

Matin

Sonnerie	08h15
Début des cours	08h20
Récréation	09h55
Fin des cours	11h50

Après-midi

Sonnerie	13h40
Début des cours	13h45
Fin des cours	16h15

JOURS DE CONGÉ

En plus du mercredi après-midi,

- Les 1H ont congé tous les après-midis ainsi que le mercredi matin ;
- Les 2H ont congé le lundi matin et le mercredi matin ;
- Les 3H et 4H ont congé le mercredi matin.

Horaires des transports scolaires

PRIMAIRES

Veysonnaz

	DÉPART MATIN	RETOUR MIDI	DÉPART APRÈS-MIDI	RETOUR APRÈS-MIDI
Veysonnaz, station	0745	1143	1317	1625
Clèbes (Nendaz), village	0750	1138	1316 ¹	1620
Veysonnaz, bif. Clèbes	0755	1135	1320	1615

CYCLE D'ORIENTATION

Veysonnaz

	DÉPART MATIN	RETOUR MIDI	DÉPART APRÈS-MIDI	RETOUR APRÈS-MIDI
Veysonnaz, station	0745	1214	1317	1644
Clèbes (Nendaz), village	0750	1209	1316 ¹	1639
Veysonnaz, bif. Clèbes	0755	1206	1320	1636
Beuson, bif Veysonnaz		1200		1630
Basse-Nendaz (village)	0805	1156	1330	1626

¹course horaire



Personnel enseignant : les départs et les engagements

Cette rentrée scolaire marque le départ de quatre enseignants et l'engagement de sept nouveaux.

LES DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Alain Bornet** : après avoir commencé à enseigner aux Agettes durant 6 ans, il a effectué toute sa carrière à Nendaz, exerçant dans tous les centres scolaires de la Commune et dans des classes de différents degrés. Pour sa dernière année scolaire, il était en charge de la classe des 5-6H d'Aproz.
- **Jacques Broccard** : il a d'abord œuvré à l'École normale avant de rejoindre en 1996 le cycle d'orientation de Basse-Nendaz. Professeur titulaire durant de nombreuses années, il a transmis à des générations d'élèves son savoir notamment en matière de géographie, d'histoire, d'allemand et d'anglais.

Les Conseils communaux, les commissions scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la direction des écoles les remercient vivement pour leur fidélité et leur engagement. Ils leur souhaitent de profiter pleinement de leur retraite et de réaliser quelques rêves remis au lendemain par les aléas de la vie professionnelle.

LES DÉPARTS VERS D'AUTRES COMMUNES

Stéphanie Neuffer et Lionel Dumoulin ont décidé de poursuivre leur carrière professionnelle sous d'autres cieux. Nous leur souhaitons plein succès.

LES ENGAGEMENTS

Pour compléter son équipe pédagogique, le Conseil communal a procédé aux désignations suivantes :



Jacques Broccard et Alain Bornet, à l'heure de prendre une retraite bien méritée à la fin du mois de juin dernier.

© Sonia Delèze

EN QUALITÉ D'ENSEIGNANT PRIMAIRE



Margaux Fournier



Sylvie Glutz



Melissa Iannace



Lucille Schärer

EN QUALITÉ D'ENSEIGNANT AU CYCLE D'ORIENTATION



Lise Broccard



Antonino Carrera



Elisabeth Maret

Les Conseils communaux, les commissions scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la direction des écoles leur témoignent leur confiance et les remercient par avance pour leur implication dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse de nos deux communes.

Les enseignants par classe

ÉCOLE PRIMAIRE

Ecole de Veysonnaz

1H-2H : **Nathalie Bex Fragnière** et Valentine Bouille

3H-4H : **Janine Délèze** et Marilyne Favre

5H-6H : **Aude Fragnière** et Margaux Fournier

7H-8H : **Jérôme Fournier**, Karyn Fournier, Céline Guntern et Marilyne Favre

Cours AC&M : Céline Guntern

Appui pédagogique : Marilyne Favre

Soutien pour les élèves allophones : Nathalie Bex Fragnière

Etudes dirigées : Valentine Bouille

Médiation : Marilyne Favre

Ethique et culture religieuse

Dans les classes de 2H à 8H, les cours d'éthique et culture religieuse sont assurés par :

Joëlle Bornet

Nadia Fendrych

Martin Fendrych

Jean-Philippe Glassey

Anne-Lyse Métrailler

Zuzana Michaud

Monique Palazzo

Félicien Roux

CYCLE D'ORIENTATION

Professeurs titulaires

9CO1 : Elodie Bagnoud

9CO2 : Valérie Romailier

9CO3 : Lise Broccard

10CO1 : Caroline Lathion

10CO2 : Sébastien Verstrepen

10CO3 : Wilson Zenhäusern

10CO4 : Vinciane Glassey

11CO1 : Elodie Praz

11CO2 : Yvan Fournier

11CO3 : Michel Wicky

Professeurs

Vincent Bollin

Antonino Carrera

Samantha Charbonnet

Annabelle Crettenand

Romain Délèze

Aurélie Fournier

Stéphanie Freville-Thouly

Ingrid Hoche pied

Elisabeth Maret

Emmanuel Praz

Petra Stupnová

Enseignement spécialisé et médiation

Denise Le Corre-Fournier

Soutien pour les élèves allophones

Elisabeth Maret

LISTE DE CLASSE

Les parents recevront par courriel le nom du professeur titulaire de leur enfant.



(OSP) Orientation scolaire, professionnelle et de carrière

L'office d'orientation cantonal par la constante recherche d'amélioration et de soutien au travail dans les permanences OSP, le nouveau cours d'éducation des choix (EDC) avec la newsletter pour les parents, et la complicité sur le terrain et en classe de l'ensemble du personnel et de la direction du cycle d'orientation (CO) font le succès des actions à Nendaz.

UN CHANGEMENT STIMULANT

La fusion des antennes haut et bas valaisannes de l'orientation en un office cantonal d'orientation scolaire, professionnel et de carrière a eu lieu en 2021. Ce changement est stimulant et porteur de nouveautés. Le nouveau chef d'office M. Cédric Vergère dirige ainsi les Centres d'information et d'orientation (CIO) des cinq régions valaisannes autour des villes de plaine de Monthey à Brig et toutes les permanences des écoles.

LA PERMANENCE OSP DU CO DE NENDAZ : UNE COLLABORATION OUVERTE SUR LE MONDE

Le suivi d'orientation a pu être effectué et des réponses apportées aux demandes grâce au soutien actif des enseignantes et enseignants et de la direction du CO. Cette collaboration a permis en outre, l'automne passé, la tenue du rallye des métiers pour les 10 CO avec la complicité de plusieurs entreprises libres aux dates proposées. L'effet des actions en lien avec le monde professionnel est évident. Les stages sont recommandés dès l'été de la 9 CO pour découverte, stimulé en 10^e durant l'année et suivi en 11^e pour déboucher sur une place d'apprentissage. Ce partenariat école-entreprise-OSP nous est cher, car il ouvre des portes sur le monde et renforce la confiance en soi des élèves.

LA NEWSLETTER EDC: UN MUST POUR ÊTRE AU COURANT AUTANT QUE NOS JEUNES

Avec le nouveau cours d'EDC numéri-

sé, nos élèves se préparent au monde digital et à être autonomes et réactifs. Dès l'an prochain, tous les élèves du CO Nendaz devront l'utiliser tout comme le site valaisan www.vs.ch/orientation se focalisant sur les informations locales pour les jeunes et les adultes en transition. Des incontournables pour le travail avec les jeunes des CO valaisans tant en classe qu'à la maison. A ne pas confondre avec le site suisse www.orientation.ch visant à apporter des informations suisses d'ordre général qui mérite aussi une visite.

CHOIX DES ÉLÈVES LIBÉRÉS DE LA SCOLARITÉ À NOTRE CONNAISSANCE EN JUIN 2022

Parmi les 49 élèves en fin de scolarité obligatoire, 7 ont décidé de poursuivre leur scolarité au CO, 1 au semestre de motivation et 3 élèves de 10 CO partent en apprentissage directement. Les choix des autres élèves de 11 CO sont présentés ci-dessous.

12 élèves se sont inscrits dans les filières scolaires post-obligatoires suivantes :

- 4 élèves: Collège, voie directe vers les universités
- 6 élèves: Ecole de culture générale (ECG), options maturité spécialisée Santé, Social, Enseignement
- 2 élèves: Ecole pré-professionnelle (EPP), bases scolaires, suite du processus d'insertion ou d'étude.

À noter que **15 élèves de 10 CO** ont choisi de se rendre au collège.

7 élèves choisissent un apprentissage en école de métier (inscription et semestres en école, semestres pratiques)

- 1 élève: Ecole de commerce (EC), avec maturité professionnelle économie
- 4 élèves: Ecole des métiers (EMVs-EPTM), école professionnelle technique et des métiers
- 2 élèves: Ecole de design et haute école d'art (edhea) avec maturité professionnelle artistique.

19 élèves préfèrent un Apprentissage dual (contrat chez un patron, AFP en 2 ans; CFC 3 ou 4 ans)

- 2: Assistante socio-éducative (ASE)
- 1: Assistante médicale
- 2: Assistante en pharmacie
- 2: Constructeur de route
- 1: Dessinatrice en architecture
- 1: Dessinatrice en génie civil
- 1: Ebéniste
- 1: Electronicienne
- 1: Employé de commerce
- 1: Forestier-Bûcheron
- 1: Mécatronicien en remontée mécanique
- 1: Mécatronicien utilitaire
- 3: Menuisier
- 1: Scieur de l'industrie du bois

Que la suite de leur parcours leur apporte les clés recherchées.

Isabelle Dettwiler Loretan

Permanence OSP du CO Basse-Nendaz

L'enseignement-apprentissage d'aujourd'hui : une évolution du prêt-à-porter au costume taillé sur mesure

Promouvoir une école équitable et de qualité pour tous les élèves dans leur diversité confronte le personnel enseignant à des défis quotidiens. En effet, concilier la prise en compte des élèves à besoins spécifiques et la gestion du collectif « classe » est parfois compliqué. Par leurs formations et leur capacité à s'adapter, les enseignants réussissent cette prouesse.

ÉVOLUTION DES PÉDAGOGIES

Autrefois, l'enseignement-apprentissage était pratiqué de façon exclusivement frontale. Ce modèle pédagogique transmissif fit émerger des estrades pour les maîtres, des pupitres alignés en colonnes, souvent vissés au sol ou des salles à gradins. Il fallait marquer les hiérarchies : le formateur était dépositaire du savoir et l'apprenant était donc totalement dépendant de lui. Ce courant accordait une grande importance aux contenus à enseigner. Le groupe « classe » était considéré comme un ensemble ou une masse à instruire. Dans cette conception de l'enseignement-apprentissage, le rôle de l'enseignant était de « déverser » son savoir.

Dès les années 60 jusqu'à nos jours, une autre conception de l'enseignement-apprentissage se dessine peu à peu. On place l'élève au centre des préoccupations et de ses apprentissages. On commence à s'intéresser à la personnalité des apprenants et à leur façon de s'approprier le savoir. L'élève est désormais actif : il expérimente, communique, échange, collabore, cherche à l'aide de moyens de référence, ...

Cette pédagogie se concrétise dans l'espace « classe » et son aménagement. Désormais, il est de plus en plus fréquent d'observer des bancs disposés en îlots ou en U. Le bureau du maître est parfois relégué au fond de la classe et perd de son prestige.

Des ballons, des élastiques, des poufs, des casques anti-bruit, des cloisons amovibles, des tables basses et même des canapés apparaissent dans les salles de classe. Ce matériel répond non seulement à une envie de rendre la salle de classe plus esthétique et attractive pour les enfants ; il permet surtout de pratiquer une pédagogie centrée sur les besoins des élèves actuels. Le mouvement et la flexibilité des contextes d'apprentissage en font partie.

Le Plan d'Études Romand (PER) qui fixe les objectifs d'apprentissage à maîtriser pour chaque cycle a d'ailleurs pris en compte cette façon d'envisager l'acte d'apprendre en définissant cinq grands champs de





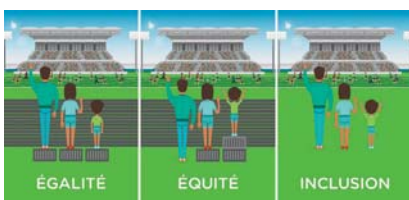
capacités transversales qui traversent l'ensemble des branches enseignées et toute la scolarité obligatoire. L'autonomie, la persévérance, le goût de l'effort, l'ouverture d'esprit, la créativité, la remise en question, l'acquisition de méthodes de travail sont autant de compétences désormais valorisées dans nos écoles.

GESTION DES DIFFÉRENCES EN CLASSE

Toute situation didactique proposée uniformément à un groupe d'élèves est inévitablement inadéquate pour une partie d'entre eux. Pour quelques-uns, elle est trop facilement maîtrisable pour constituer un défi et provoquer un apprentissage. D'autres élèves, au contraire, ne parviennent pas à comprendre la tâche, donc à s'y impliquer. D'où la nécessité de *différencier l'enseignement* en fonction des besoins de chacun.

Or, dans nos classes, la proportion d'élèves à besoins particuliers est importante et en constante augmentation. Ce phénomène s'explique par l'identification précoce et de plus en plus fine des troubles d'apprentissage, au bénéfice des élèves.

Alors que *l'indifférence aux différences creuse les inégalités*, une des pistes de plus en plus pratiquée par les enseignants est la *pédagogie de l'inclusion universelle*. Cette dernière prône la suppression des barrières faisant obstacle à la réussite de tous les élèves ou du plus grand nombre.



ÉVENTAIL DES MESURES D'AIDE

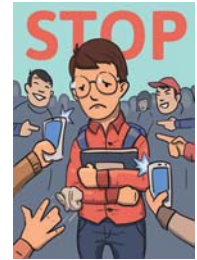
Le premier interlocuteur qui doit être activé en cas de difficultés passagères ou durables est le **titulaire**

de la classe. Toute inquiétude, que ce soit au niveau du travail scolaire, des tâches à domicile, des liens affectifs avec les camarades ou les adultes, etc. doit impérativement être relayée au titulaire. Il pourra ensuite prendre les mesures nécessaires afin de tenter d'améliorer la situation :

- **Les études dirigées:** mesure placée sous la responsabilité d'un enseignant et donnée en-dehors des heures de classes afin d'apporter de l'aide et des stratégies pour l'accomplissement des tâches à domicile ;
- **La prise en charge en appui:** en fonction de la nature et de l'importance de la situation, **l'enseignante d'appui** du centre scolaire pourra être sollicitée. Après un temps d'évaluation et d'observation, elle jugera s'il est nécessaire ou non de suivre l'enfant en appui individualisé ou en groupe.
- Lors de difficultés d'apprentissage durables et préoccupantes, il est possible d'activer le **Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CD-TEA)**. Pour le faire, l'école en collaboration avec les familles peuvent remplir, conjointement, une demande de consultation ou de bilan pour toute question ayant trait au développement psychologique, langagier et psychomoteur d'un élève en difficulté.

Dans chaque centre, une **médiatrice** veille au bien-être des enfants. En cas de besoin, elle peut être sollicitée par l'élève lui-même ou par son titulaire. La médiatrice scolaire aide les enfants à surmonter leurs difficultés quotidiennes afin qu'ils ne mettent pas leur formation scolaire en danger. La prévention des violences et des incivilités en milieu scolaire est une des priorités constantes au sein de nos écoles. Le phénomène de harcèlement-intimidation entre élèves est

sournois et peut apparaître à tout instant dans leur vie. Afin d'agir au plus vite, il est impératif de signaler toute situation préoccupante au titulaire (symptômes de stress, tristesse, retrait social, changement de sommeil, d'appétit, plaintes somatiques, etc.).



Pour gérer ce type de situations, chaque établissement scolaire possède une équipe d'intervention formée

qui utilise la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Il s'agit d'une approche non blâmante, afin de minimiser les risques de stigmatisation et de représailles. Elle permet de briser l'effet de groupe par de brefs entretiens individuels avec les autres élèves et de faire en sorte que la situation de souffrance cesse pour l'élève-cible, à qui un accompagnement est également fourni en parallèle.

LES ENSEIGNANTS, DES COUTURIERS AU SERVICE DES ÉLÈVES

Le métier d'enseignant est bien plus complexe qu'autrefois puisqu'il est question de proposer des situations d'enseignement-apprentissage finement pensées pour qu'un maximum *d'élèves* trouve l'envie, les compétences et la sécurité nécessaires afin de s'engager dans l'inconnu et *in fine* d'apprendre.

L'enseignement d'aujourd'hui se tisse par la créativité, par les collaborations et par la qualité des liens pour offrir aux enfants des costumes de plus en plus souples et confortables.

Maryline Praz

Adjointe à la direction pour les écoles primaires de Nendaz et Veysonnaz

Contacts utiles

DIRECTEUR

Pierre-Michel Bagnoud
079 515 15 10

ADJOINTS À LA DIRECTION DES ÉCOLES

Maryline Praz, 079 733 02 71
Jérôme Fournier, 078 751 52 50
Wilson Zenhäusern, 076 477 53 84

SECRETARIAT

Anne-Marie Arona, 027 289 58 02
annemarie.arona@edu.vs.ch
Natacha Follonier, 027 289 58 02
natacha.follonier@edu.vs.ch

ORIENTATION SCOLAIRE

Isabelle Dettwiler-Lorétan,
027 289 58 19
isabelle.dettwiler@admin.vs.ch

UAPE

À Nendaz : UAPE Le Nend'Jardin
Info sur www.nendaz.org/uape
027 289 58 20
(ne pas appeler entre 12 h et 14 h)
uape.direction@nendaz.org

À Veysonnaz : La Bricoline
Info sur www.veysonnaz.org/vie-sociale/structures-accueil/creche-et-uape-la-bricoline
027 565 94 64
labricoline@netplus.ch

CANTINE DES ÉLÈVES DU CO

Info sur www.nendaz.org/cantineco
027 289 58 20
(ne pas appeler entre 12 h et 14 h)
uape.direction@nendaz.org

APPEL AUX REMPLAÇANTS

Chaque année, pour des raisons de maladie, de service militaire ou autre, des enseignants doivent être remplacés. Les personnes intéressées par des remplacements sont invitées à s'inscrire sur la base de données ISM de l'Etat du Valais à l'adresse : <https://ism.vs.ch/> et à prendre contact avec la direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE NENDAZ-VEYSONNAZ

L'association de parents d'élèves de Nendaz et Veysonnaz (APENV) a été créée afin de construire des liens entre l'école et la famille. Elle proposera différentes activités durant l'année scolaire 2022-2023.

L'APENV collabore avec la direction des écoles et les enseignants afin de relayer les préoccupations des parents. Elle a également pour rôle de recueillir les suggestions des parents et de les informer. Elle organise des activités/conférences/ateliers pour les enfants et les adultes.

L'association vous propose plusieurs activités pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Comme chaque année depuis sa création, l'APENV organise **une dis-**

tribution de pommes dans tous les centres scolaires...

- Cette année, l'association collaborera à nouveau avec **l'office du tourisme** pour une activité.
- Jamais deux sans trois... Nous proposerons notre **activité de Pâques**.
- Quelques conférences **pour les parents** seront proposées.
- Nous espérons pouvoir proposer des ateliers/conférences **pour les enfants**.
- ...

DEVENIR MEMBRE

Si vous souhaitez être tenu informé des activités de l'APENV et soutenir ses actions, n'hésitez pas à en devenir membre (cotisation de 30 francs par famille et par année scolaire). Vous bénéficierez également d'un tarif préférentiel sur les activités payantes. Pour toutes questions ou inscriptions,



Une nouvelle fois, l'APENV organisera une distribution de pommes aux élèves.

un email : apenv@outlook.com.
Suivez-nous aussi sur Facebook :
www.facebook.com/groups/lapenv

**Association des parents d'élèves
de Nendaz et Veysonnaz**